

S'emparer de l'accord de consortium

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable. L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).

Connaître les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.

Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium dans différents types de projets.

Prérequis

Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui

Chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, chercheurs.

Modalités pédagogiques

Un exposé théorique enrichi d'exemples, de quiz, et de mise en pratique, suivi d'échanges interactifs. Un support de formation, une bibliographie.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Évaluation

Un questionnaire d'évaluation, à compléter en ligne en fin de session, permet aux participants d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

Présence

Un certificat de réalisation est transmis aux participants à l'issue de la formation.

9h00	Accueil et objectifs de la formation
9h15	Introduction, l'accord de consortium et le modèle DESCA Définitions Délais de contractualisation Le modèle DESCA
9h45	La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum Responsabilités entre les partenaires Connaître les différents rôles applicables Structure de la gouvernance
10h45	Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum Modalités de versement du financement
11h45	La propriété intellectuelle Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès Mise en pratique
12h30	Gestion des conflits éventuels entre partenaires Résolution des conflits
13h00	Questions & Réponses Fin de la formation



Ouvert à tous



4 heures



Distanciel



475 € HT